

GUIDE DE L'USAGER

Bienvenue au CREPS de Nancy

La direction et l'ensemble du personnel
vous souhaitent un agréable séjour





SOMMAIRE

Votre arrivée	3
Votre départ Règles de vie	4
Horaires et fonctionnement	5
Numéros utiles Se rendre en ville	6
Consignes d'utilisation des installations sportives	7
Consignes d'utilisation des salles de formation Cellule d'écoute	8
Salle de cinéma Bâtiment Bonicel	9
Suggestion de contenu d'une trousse de secours en accueil collectif de mineurs	10
Plan du CREPS	11
Modalités d'accès au site	12
Où stationner à proximité du CREPS ?	13
Attestation de prise de responsabilité	14

VOTRE ARRIVÉE

Les services accueil et réservation restent à votre disposition pour tout renseignement lors de votre séjour.

Prise de possession des chambres à partir de 13h30

Service réservation

 **Anne-Lise BANSEPT**

 03 83 18 10 43

 anne-lise.bansept@creps-lorraine.sports.gouv.fr



Accueil

Du lundi au vendredi
de 7h45 à 18h
Le samedi de 8h à 12h



Service accueil

(Du lundi au vendredi de 7h45 à 18h et samedi de 8h à 12h)

 03 83 18 10 20

 accueil@creps-lorraine.sports.gouv.fr

(Du lundi au vendredi de 18h à 21h15)

 06 71 90 98 64

(En dehors de ces horaires • Surveillant de service)

 06 74 57 06 59

(En cas d'urgence uniquement • Administrateur de service)

 06 07 47 59 17

Veillez **retirer votre dossier à l'accueil.**

Il vous sera remis les clés de chambre, les clés d'équipements ainsi que votre carte repas. Si vous arrivez après 18h en semaine, le samedi après 12h ou le dimanche, merci de récupérer vos clés dans **la boîte aux lettres prévue à cet effet.** Le code d'accès et les informations nécessaires vous sont envoyés par e-mail.



 **En cas d'annulation tardive, le week-end et/ou les jours fériés, merci d'appeler au 06 07 47 59 17 ET d'envoyer un mail au service réservation : reservation@creps-lorraine.sports.gouv.fr** 

VOTRE DÉPART

Le jour de votre départ, les chambres doivent être **libérées impérativement avant 9h.**

Merci de restituer votre dossier à l'accueil ou, en dehors des horaires d'ouverture, de le déposer dans la boîte aux lettres prévue à cet effet.



Toute dégradation ou perte constatée à votre départ fera l'objet **d'une facturation.**



RÈGLES DE VIE

Tous les usagers sont soumis au respect des règles édictées dans le règlement intérieur de l'établissement.

- Respect des horaires repas
- Tolérance et respect vis-à-vis du personnel et des autres usagers
- Refus de toute violence physique, morale et verbale
- Interdiction **de fumer, de vapoter** et de consommer de l'alcool
- Respect des locaux, du matériel et des biens publics et privés
- Port du couvre-chef (bob, bonnet, casquette, etc.) interdit en salle de restauration



EXTINCTION DES FEUX

L'extinction des feux est fixée **à 22h30** pour l'ensemble des usagers (stagiaires de formation, stagiaires externes et sportifs des pôles).

À partir de cet horaire, et sauf pour les encadrants, la présence dans les couloirs, espaces extérieurs, installations sportives, cafétéria et autres lieux de rassemblement **n'est plus autorisée.**

HORAIRES ET FONCTIONNEMENT



CAFÉTÉRIA

La cafétéria est située dans le bâtiment A.

Elle dispose d'un espace télévision ainsi que de distributeurs automatiques de boissons chaudes et froides.

Lundi au dimanche

De 7h45 à 22h30

RESTAURATION

Le menu de la semaine est disponible sur le site web du CREPS de Nancy depuis l'onglet :



[Accueil et stage > Restauration – Menu](#)

Lundi au vendredi

Petit-déjeuner : 7h à 8h

Déjeuner : 12h à 13h

Dîner : 19h à 19h45

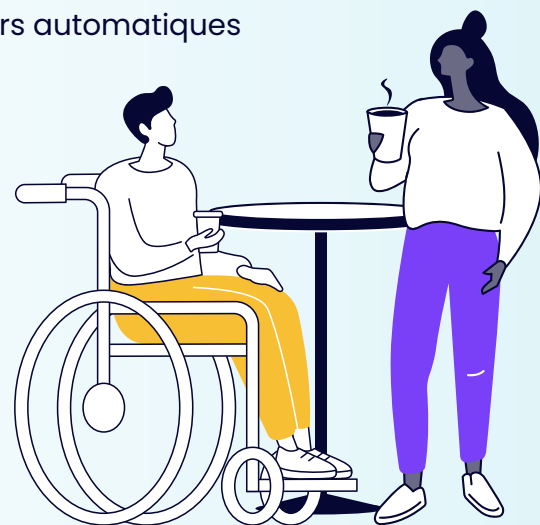
Vendredi soir : 19h à 19h30

Week-ends, jours fériés et vacances scolaires

Petit-déjeuner : 7h45 à 9h

Déjeuner : 12h à 12h45

Dîner : 19h à 19h30



LAVERIE (à destination des sportifs internes)

Pour accéder à la laverie, **merci de vous inscrire auprès**

du Département du Sport de Haut Niveau (DSHN) afin de récupérer la clé.

La clé doit être impérativement restituée au DSHN après la mise en marche du lave-linge ou du sèche-linge.

Pour récupérer votre linge, **merci de redemander la clé auprès du DSHN.**

Une fois votre linge récupéré, la clé doit être restituée au DSHN.

Lundi au vendredi

De 7h à 11h45

et de 13h à 19h45

Week-ends

De 8h à 11h

et de 13h15 à 18h15

NUMÉROS UTILES

SAMU ☎ 15

POMPIER ☎ 18

POLICE SECOURS ☎ 17

APPELS D'URGENCE EUROPÉEN ☎ 112

Centre Médical des Soins Immédiats (CMSI), URGENCES

Ouvert 7j/7 de 8h00 à 20h00

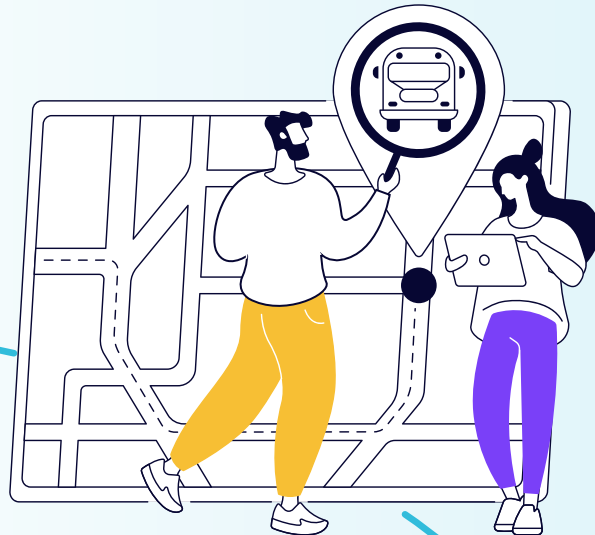
☎ **03 83 18 83 67**

42 rue du 8 mai 1945 - 54270 Essey-lès-Nancy :

SOS MÉDECIN

Après 20h 7j/7

☎ **0 826 46 46 24**



SE RENDRE EN VILLE

Gratuité du bus le week-end

Arrêt "**Clinique Pasteur**" devant l'entrée principale du CREPS

➔ Direction **Vandoeuvre CHRU Brabois**

Pour vous rendre au centre-ville

Arrêt "**Point central**"

Pour vous rendre à la gare

Arrêt "**Gare Pierre Semard**"

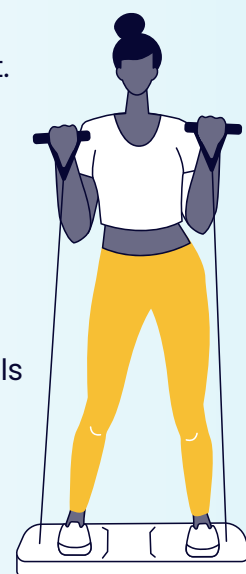
CONSIGNES D'UTILISATION DES ESPACES SPORTIFS

TENUE ET ÉQUIPEMENT

- Une **tenue sportive adaptée, propre et en bon état** est **obligatoire** pour accéder aux espaces d'activité.
- Le port de **chaussures de sport propres et non marquantes** est **exigé** pour préserver la qualité des sols et limiter les risques de chute.
- Les équipements personnels (raquettes, ballons, serviettes, etc.) doivent être **conformes aux normes de sécurité** et entretenus régulièrement.
- Le port d'accessoires susceptibles de présenter un risque (**bijoux volumineux, objets tranchants**) est **déconseillé**.

HYGIÈNE ET RESPECT DES ESPACES

- Chaque membre est tenu de **respecter la propreté des lieux** en utilisant les poubelles mises à disposition et en évitant de laisser des effets personnels dans les espaces communs.
- Il est **obligatoire de se doucher** avant d'accéder **aux espaces aquatiques** (piscine, sauna, hammam) et recommandé après les activités intensives.
- L'utilisation de **serviettes sur les appareils de musculation/fitness** et bancs de vestiaire est **obligatoire**.
- Après l'utilisation d'une machine de musculation/fitness, **il est obligatoire de la nettoyer**.
- Il est **interdit** de consommer des **aliments ou des boissons (hors eau)** dans les zones d'activité.
- Il est **strictement interdit** d'introduire des **personnes non autorisées** ou de permettre un accès non réglementé.



UTILISATION DES INSTALLATIONS ET ÉQUIPEMENTS

- Chaque membre doit utiliser les installations **conformément à leur destination** (ne pas jouer au ballon dans des espaces non prévus à cet effet, par exemple).
- Les équipements communs doivent être **rangés après usage** : remettre les ballons, haltères, tapis, etc. **à leur place d'origine** : se référer à la **photo présentant la configuration de base** de chaque salle.
- En cas de **matériel endommagé**, **prévenir immédiatement le personnel** pour éviter tout accident.
- Il est **interdit de déplacer ou modifier** les installations et le matériel **sans autorisation préalable**.

CONSIGNES D'UTILISATION DES SALLES DE FORMATION

ACCÈS AUX SALLES DE FORMATION

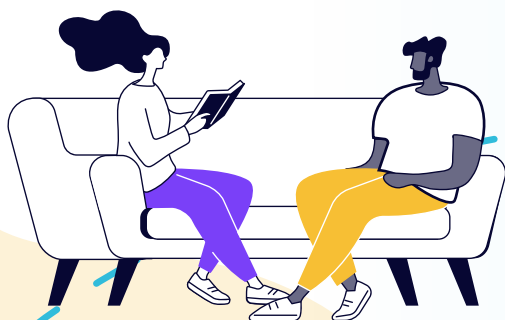
- Les salles de formation sont accessibles **uniquement sur réservation préalable via le système de réservation interne**. Des salles de formation sont pré-réservées pour chaque formation dispensée par le CREPS ; les stagiaires peuvent utiliser la salle pré-affectée à leur formation dans le limite de leur disponibilité.
- Les salles de formation ne sont pas fermées à clé.

RESPECT DE L'ESPACE ET DU MATÉRIEL

- Chaque membre est responsable de l'état du lieu pendant et après l'utilisation.
- Les équipements (TV, vidéoprojecteurs, tableaux, etc.) **doivent être utilisés avec soin et conformément à leur usage**. Les TV doivent être préalablement réservées.
- En cas de dysfonctionnement ou de dégradation, **il est impératif d'informer la direction pour permettre une intervention rapide**.
- À la fin de chaque session, **le mobilier doit être remis en place et la salle laissée propre et rangée** : se référer à la photo présentant la configuration d'origine de la salle.

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

- Les utilisateurs sont invités à ne pas laisser de déchets (utiliser les poubelles) et à nettoyer les surfaces utilisées le cas échéant.
- Les consignes de sécurité affichées dans la salle doivent être respectées en toutes circonstances (issues de secours, extincteurs, limitation du nombre de personnes).
- Les consommations alimentaires ne sont pas autorisées dans les espaces de formation.



CELLULE ÉCOUTE

Témoin ou victime de faits de violence, de discrimination, de harcèlement, d'agissements sexistes ou sexuelle, le CREPS de Nancy vous accompagne et assure une prise en charge en toute confidentialité.

✉ ecoute@creps-lorraine.sports.gouv.fr

SALLE CINÉMA

BÂTIMENT BONICEL

RÉSERVATION ET ACCÈS À LA SALLE

La salle doit être réservée au préalable auprès de l'accueil.
Les clés seront remises à ce moment-là.

La capacité maximale de la salle est fixée à 19 personnes.

MODE D'EMPLOI DU MATÉRIEL AUDIOVISUEL

1. Connexion de l'ordinateur

Brancher l'ordinateur au connecteur USB-C situé sur la tablette près de l'écran.
Ne rien modifier d'autre.

2. Mise en marche du vidéoprojecteur

Allumer le vidéoprojecteur à l'aide de la télécommande posée sur la tablette.

3. Dans la salle de projection

- Allumer l'amplificateur en appuyant sur le bouton ON.
- Vérifier que la source AUXILIAIRE est sélectionnée.

Si ce n'est pas le cas, utiliser le gros bouton à gauche pour la sélectionner.

4. Réglages sur l'ordinateur

- Dans les paramètres audio, sélectionner la sortie « haut-parleurs ».
- Lancer la vidéo.

5. Réglage du volume

Si nécessaire, ajuster le son à l'aide du gros bouton de droite de l'ampli.



SUGGESTION DE CONTENU D'UNE TROUSSE DE SECOURS EN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEUR

MATÉRIEL

- Paire de ciseaux à bouts ronds
- Pince brucelle
- Épingles à nourrice
- Couverture de survie
- Pince à tiques

CONSOMMABLES

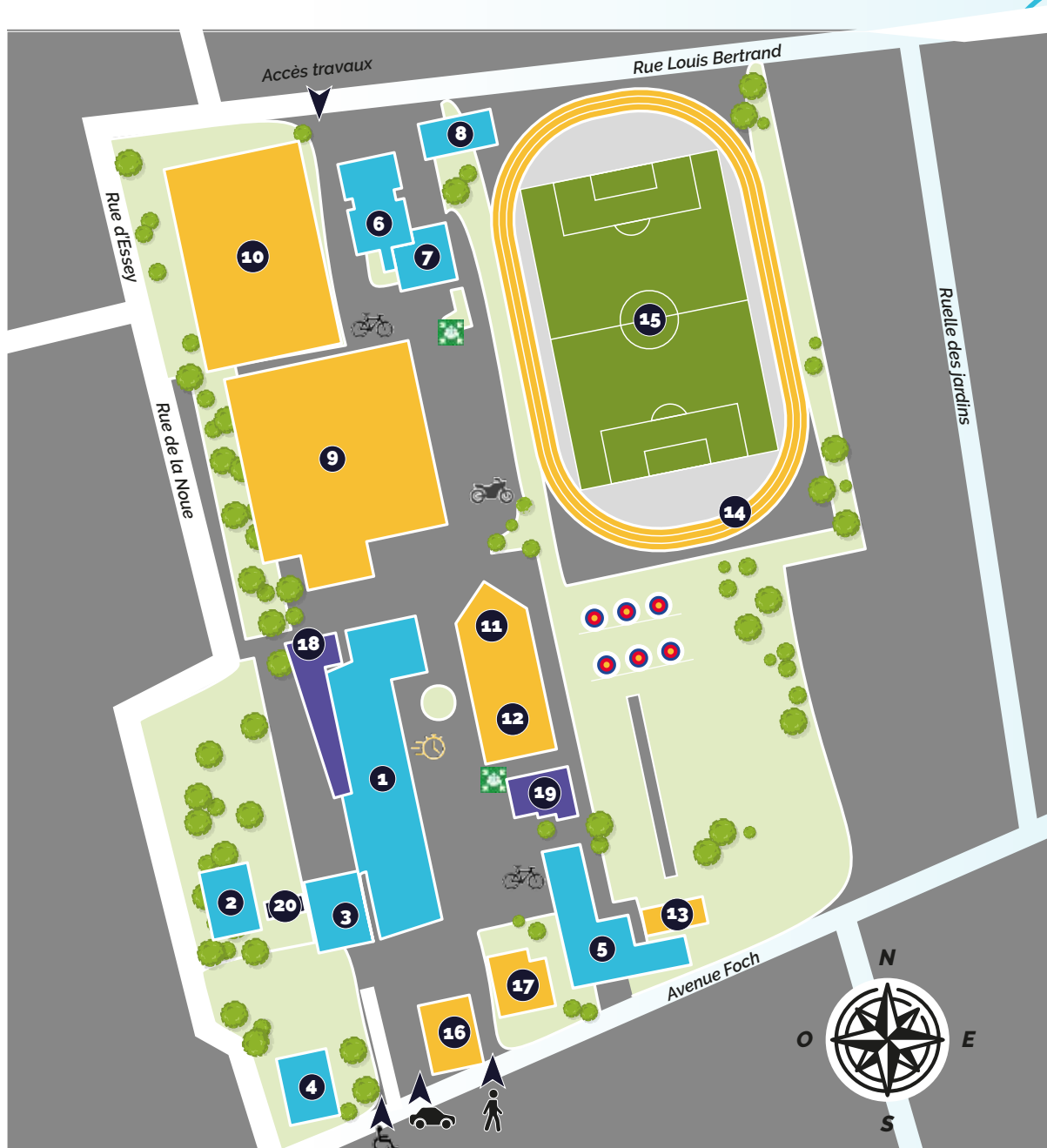
- Compresse stériles à usage unique
- Bandes adhésives type sparadrap
- Bandes de gaze élastiques de tailles diverses
- Pansements de tailles diverses
- Gants jetables à usage unique sans latex
- Sérum physiologique en unidose
- Crème solaire hypoallergénique à indice élevé
- Antiseptique liquide incolore non alcoolisé
- Gel hydroalcoolique en petit format
(pour le nettoyage des mains avant de pratiquer des soins)



Suggestion de registre d'infirmier sans ordonnance

Date	Heure	Nom et prénom	Soins dispensés	Observations

PLAN DU CREPS



LÉGENDE

- Bâtiment d'accueil
- Infrastructure sportive
- Infrastructure logistique
- Espace réservé au personnel
- entrée véhicules
- entrée piétons
- entrée PMR
- dépose minute

Accueil

1. Bâtiment principal (Rez-de-chaussée : accueil, administratif, restauration 1er étage : formation 2ème étage : hébergement)
2. Maison 139
3. Pavillon d'hôtes
4. Maison 137
5. (À venir)
6. Bâtiment hébergement (Rez-de-chaussée : salles de formation, lingerie, séminaire 1er et 2ème étages : hébergements)
7. Service Médical
8. Bâtiment Bonicel

Sport

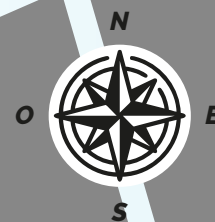
9. *Hall des Sports 1* : Aire couverte, Gymnase Jeanvoine, salle de musculation, salle rythmique
10. *Hall des Sports 2* : Espace sports collectifs, espace multisports, espace récupération et balnéothérapie
11. Espace boxe
12. Dojo
13. Tir à l'arc
14. Piste d'athlétisme
15. Terrain synthétique
16. Maison Régionale de la performance
17. Département sport haut niveau

Logistique

18. Cuisine
19. Atelier

Personnel

20. Coin détente



MODALITÉS D'ACCÈS AU SITE

En dehors des utilisateurs habilités, personne ne peut avoir accès au CREPS en véhicule.

Le CREPS est accessible facilement en modes doux :

- La ligne T1 du trolleybus dessert l'arrêt **Clinique Pasteur**, situé à côté du CREPS, en environ 15 minutes depuis la gare de Nancy.
- Les déplacements à **vélo ou en trottinette** sont facilités grâce à un **stationnement sécurisé disponible à l'intérieur du CREPS**.
- Le site est également accessible **à pied** depuis les quartiers et arrêts de transport à proximité.
- Le **covoiturage** constitue une solution simple et responsable pour partager les trajets et limiter l'empreinte carbone.
- Enfin, **les parkings relais (P+R)** du Grand Nancy permettent de stationner en périphérie et de rejoindre le centre en transport en commun.

Les personnes en situation de handicap bénéficient d'un accès permanent aux emplacements réservés et doivent effectuer une demande de badge auprès de l'accueil si elles se rendent régulièrement au CREPS.

LES PARKINGS RELAIS

Unesolutionsimplepourrejoindrelecentre-villeavec le réseau Stan



OÙ STATIONNER À PROXIMITÉ DU CREPS ?



- 1 Rue Louis Bertrand (haut du CREPS) : stationnement gratuit
- 2 Parking du parc Maringer à Essay-lès-Nancy : stationnement gratuit (5 minutes à pied)
- 3 Rue du Général de Gaulle à Essay-lès-Nancy : stationnement gratuit (5 minutes à pied)
- 4 Parking près de la Maison Régionale des Sports : stationnement gratuit (10 minutes à pied)
- 5 Parking Marcel Picot ouvert au public : stationnement gratuit (10 minutes à pied)
- 6 Parking Marcel Picot (près de la Meurthe) : stationnement gratuit (15 minutes à pied)

Pour toute demande supplémentaire, merci de contacter le service accueil au **03 83 18 10 20**
ou par mail : accueil@creps-lorraine.sports.gouv.fr

ATTESTATION DE PRISE DE RESPONSABILITÉ

PAR UN RESPONSABLE DU GROUPE

RESPONSABILITÉS

Le groupe séjourne sous la responsabilité du responsable de groupe désigné ci-dessous.

Il est chargé de **transmettre et de faire appliquer toutes les consignes transmises par le service accueil de l'établissement, et plus précisément les consignes d'évacuation ci-dessous, à l'ensemble des participants**

CONSIGNES D'ÉVACUATION

Dès le retentissement de l'alarme :

- Quittez les bâtiments en laissant les portes ouvertes
- Rendez-vous immédiatement **au point de rassemblement** situé :



Pour le Bâtiment principal A face au bâtiment, du côté droit de la salle de boxe

Pour le Bâtiment C, en bas de la sortie principale face au bâtiment

Pour le pavillon d'hôtes, face au pavillon devant la MRP

Pour la maison 139 en bas de la sortie principale face au bâtiment

Pour le Bâtiment E, du côté droit du bâtiment à côté du la salle de Boxe

- Assurez-vous que **tous les membres de votre groupe soient bien présents**
- Informez le personnel du CREPS présent sur place ou à l'accueil ou par téléphone au **06 07 47 59 17** (administrateur de service)





**1 Avenue Foch,
54270 Essey-lès-Nancy**

03 83 18 10 20

accueil@creps-lorraine.sports.gouv.fr

www.creps-nancy.fr

